



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-2149>

Département(s) de publication : 13, 83

Annonce n° 25-2149

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'Auriol

Correspondant : MME le Maire

Adresse : Hôtel de Ville, Place de la Libération, 13390 AURIOL

Coordinnées :

Téléphone : 0442047006

Télécopieur : 0442047075

Courriel : marchespublics@mairie-auriol.fr

Adresse internet : <http://www.mairie-auriol.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.mairie-auriol.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : CONTRAT DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURRATIVE FRIGORIFIQUE, DE CUISSON, DE PREPARATION, DE DISTRIBUTION ET DE LAVERIE DE LA VILLE D'AURIOL

Lieu d'exécution : Place de La Libération, 13390 Auriol

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le contrat aura pour but d'assurer la maintenance préventive de l'ensemble du matériel et installations frigorifiques, de cuisson, de préparation, de distribution et de laverie et la maintenance curative et corrective par les interventions ponctuelles en cas de dysfonctionnement ou de panne. Le présent contrat est un accord-cadre « composite ». Il comprend une partie traitée sous la forme d'un marché ordinaire, et une partie traitée sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : La partie « marché ordinaire » concerne les prestations suivantes : Maintenance préventive. La maintenance préventive consiste en des visites périodiques pour vérifier, tester, nettoyer, lubrifier, calibrer, et ajuster les équipements. La partie « accord-cadre à bons de commande » correspond à un accord-cadre avec un montant maximum de 16 000.00 euros HT, passé en application du Code de la commande publique, qui fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande. Elle concerne les prestations suivantes : Maintenance curative et corrective - dépannage sur bon de commande. Il sera fait appel au prestataire pour intervenir en cas de dysfonctionnement

ou panne. Le prestataire devra chiffrer le montant de ce type d'intervention et s'engager sur un délai d'intervention en cas d'appel téléphonique de notre part par la remise obligatoire d'un devis détaillé comprenant la fourniture du matériel nécessaire à la réparation, la réparation ainsi que les délais d'intervention

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 29/01/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 56-REST-2024

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mairie-auriol.com> Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON L'execution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 Rue Jean François Leca 13002 Marseille Tél : 0491134813 Fax : 0491811387 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2025